

MOURENS

La commune est sur la toile

P23
20AB21BM-

Mourens est entrée sur la toile ce 1^{er} janvier. Depuis cette date, il est possible de consulter son site et de savoir, en quelques clics, ce qui se passe dans cette petite commune de l'Entre-deux-Mers. C'était un vœu des membres de la nouvelle équipe municipale pour pouvoir plus facilement communiquer avec les concitoyens.

Une commission communication avait été créée pour se pencher sur cette réalisation et appel avait été effectué à un créateur de site. « Nous étions une des rares municipalités dans le secteur à ne pas posséder de site. La communication n'est pas très facile dans la commune car l'habitat est relativement dispersé. Nous avions d'abord pensé à installer un tableau d'infographie dans le bourg. Mais il y a des gens qui n'y viennent que très rarement. Donc on a opté pour le site », explique le maire, Philippe Portejoie.

Hébergement gratuit

Le premier magistrat met aussi en avant la facilité de communication en ces temps de crise sanitaire sans avoir besoin de se déplacer. De plus, cet outil va permettre à la municipalité de tenir la population au courant des débats au Conseil municipal, car les comptes rendus y seront publiés.

« Nous communiquerons plus vite ainsi. Le site permet aussi de



Pour Philippe Portejoie le site est idéal pour communiquer en temps de pandémie. PHOTO P. I.

découvrir l'histoire de la commune, son patrimoine, les acteurs de la vie économique, les hébergements touristiques, les démarches administratives, les maisons médicales et, bien sûr, les actualités. Et surtout de garder un lien avec la population car, depuis que la pandémie est arrivée, le lien social a beaucoup diminué. Les gens ne peuvent plus se rencontrer. Là, ils seront au courant au moins. Et pour ne rien gâcher, nous bénéficierons d'un hébergement gratuit pendant trois ans par Gironde numérique », déclare l'édile.

Patrick Izaute

www.mourens.fr

^ \